

Cet avis sur le site TED: <https://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:108576-2020:TEXT:FR:HTML>

**Belgique-Namur: Services d'architecture
2020/S 046-108576**

Avis de marché

Services

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses

Nom officiel: Province de Namur — service des marchés publics

Numéro national d'identification: 0207.656.511_538952

Adresse postale: Rempart de la Vierge 2/1

Ville: Namur

Code NUTS: BE352

Code postal: 5000

Pays: Belgique

Point(s) de contact: Sabine Guisse

Courriel: sabine.guisse@cfwb.be

Téléphone: +32 24133421

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <https://www.province.namur.be/>

Adresse du profil d'acheteur: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=368730>

I.2) Informations sur la passation conjointe de marchés

I.3) Communication

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: <http://www.cellule.archi/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: autre adresse:

Nom officiel: Fédération Wallonie-Bruxelles — cellule architecture

Adresse postale: Boulevard Léopold II 44

Ville: Molenbeek-Saint-Jean

Code NUTS: BE100

Code postal: 1080

Pays: Belgique

Point(s) de contact: Sabine Guisse

Courriel: sabine.guisse@cfwb.be

Téléphone: +32 24133421

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <http://cellule.archi>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via: <http://www.cellule.archi/>

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

Autorité régionale ou locale

I.5) **Activité principale**

Services généraux des administrations publiques

Section II: Objet

II.1) **Étendue du marché**

II.1.1) **Intitulé:**

Namur — Trem.a Musée des arts anciens — désignation d'une équipe d'auteurs de projet pour l'étude et le suivi de l'exécution des travaux de rénovation et d'extension de l'hôtel de Gaiffier d'Hestroy
Numéro de référence: PNCMP-Trem.a-F02_0

II.1.2) **Code CPV principal**

71200000

II.1.3) **Type de marché**

Services

II.1.4) **Description succincte:**

Les services concernent l'étude et le suivi de l'exécution des travaux de restauration, de rénovation et d'extension du bâtiment historique: un hôtel de maître du XVIII siècle classé comme monument par AR du 24.4.1944. L'infrastructure n'est plus adaptée aux normes de sécurité et d'accessibilité ni aux exigences muséales contemporaines, d'autant que le musée est reconnu en catégorie A. Le récit muséal restera centré autour de l'art mosan du moyen-âge tandis que le musée ambitionne de développer des activités innovantes autour de la notion de trésor et d'atteindre le nombre de 25 000 visiteurs/an (15 000 en 2017). La surface-plancher totale actuelle, d'environ 1 500 m² (1/4 inutilisable-stabilité), devra être augmentée pour atteindre 3 750 m². Le programme inclut des espaces d'expositions permanentes et temporaires ainsi que les services complémentaires destinés au public, au personnel mais également au stockage de la collection, dont les conditions de conservation seront adaptées.

II.1.5) **Valeur totale estimée**

Valeur hors TVA: 1 950 000.00 EUR

II.1.6) **Information sur les lots**

Ce marché est divisé en lots: non

II.2) **Description**

II.2.1) **Intitulé:**

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS: BE352

Lieu principal d'exécution:

L'Hôtel de Gaiffier d'Hestroy est situé 24 rue de Fer à 5000 Namur.

II.2.4) **Description des prestations:**

Les services comprennent l'étude et le suivi de l'exécution des travaux pour le projet précité. Ils s'articulent autour de 9 compétences requises, au minimum:

— À l'étape des demandes de participation (candidatures), seules la compétence architecture/restauration (soit incluant une compétence en matière de restauration) et la compétence scénographie muséale est demandée. En vertu de l'article 8, paragraphe 2 de la loi du 17.6.2016, le candidat inclura (tous) le(s) opérateur(s) économique(s) dont la capacité est mobilisée pour satisfaire aux conditions de sélection (niveaux

spécifiques minimaux exigés) relatives à la capacité technique et professionnelle. Ces opérateurs économiques ne pourront donc pas être des tiers (sous-traitant, consultant, etc.). Lorsqu'un candidat compte plusieurs opérateurs économiques, ces derniers forment ce qu'on appelle un «Groupement» (société momentanée, cotraitance, etc.). La responsabilité (de la candidature puis, le cas échéant, de l'offre et de la mission) est partagée entre ces opérateurs économiques. Un mandat doit être donné à l'un des opérateurs du groupement, appelé «Mandataire»: ce dernier dispose du pouvoir de signature et représente le groupement à l'égard de l'adjudicateur. Le candidat seul ou le mandataire du groupement sera chargé, en tout ou en partie, de la compétence architecture.

— En vue de la production des offres et de l'exécution du marché, les candidats retenus devront assumer en outre 7 compétences supplémentaires (stabilité, techniques spéciales, PEB, acoustique, design mobilier, design signalétique et conception de jardin). Toute compétence jugée utile ou pertinente par rapport à l'objet du marché pourra alors également être ajoutée. Le soumissionnaire pourra faire appel à un ou plusieurs opérateur(s) économique(s) tiers (sous-traitant(s), consultant(s), etc.) pour assumer ces 7 compétences supplémentaires requises et les éventuelles, compétences ajoutées de son initiative.

Il sera également demandé de faire une proposition de collaboration avec un artiste pour l'intégration d'une œuvre d'art, en application du décret du 10.5.1984 relatif à l'intégration d'œuvres d'art dans les bâtiments publics. Cette proposition sera à formuler dans l'offre. Le coût de l'œuvre et les honoraires de l'artiste ne sont pas compris dans l'enveloppe budgétaire mentionnée ci-après.

La prestation du coordinateur sécurité santé ne fait pas l'objet de la présente mission.

Le budget des travaux est estimé à ce jour à 13 00000 EUR, TVA et honoraires non compris. Les honoraires sont calculés sur base d'un pourcentage forfaitaire, soit 15 % du montant total des travaux (décompte final), toutes compétences confondues (compétences requises + éventuelles compétences ajoutées d'initiative par le soumissionnaire).

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA: 1 950 000.00 EUR

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois: 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre minimal envisagé: 3

Nombre maximal: 5

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération: oui

II.2.11) Information sur les options

Options: oui

Description des options:

Les informations concernant les options seront reprises dans le cahier des charges.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**III.1) Conditions de participation****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions:

L'inscription au registre de la profession du candidat (ou dans le cas d'un groupement, son mandataire) chargé de la compétence architecture sera attestée de la façon suivante:

- base de données officielle et d'accès gratuit sur laquelle l'adjudicateur pourra procéder à la vérification,
- à défaut: fourniture d'une attestation datant de moins de 3 mois d'inscription à un ordre professionnel d'architectes ou un agrément à exercer cette profession dans sa région/son pays d'origine.

III.1.2) Capacité économique et financière**III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection:

— démonstration des compétences pour la mission: prouvée via une liste reprenant, pour toute compétence minimale requise à l'étape de candidature (architecture/restauration et scénographie muséale), les missions menées dans les 5 dernières années (attention: la date maximale prise en compte pour une référence construite est celle de réception provisoire de l'ouvrage) pouvant constituer des références pour la ou les compétence(s) que l'opérateur économique assumera pour le présent marché.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):

Concernant la compétence architecture/restauration et, plus spécifiquement, la gestion des travaux, la liste des missions comprendra au minimum une référence livrée (réception provisoire des travaux obtenue) ayant fait l'objet d'un marché public dont le montant des travaux s'élève au minimum à 5 000 000 euros HTVA. Cette référence doit appartenir à l'opérateur économique qui sera chargé de la gestion des travaux, (réécriture du cahier des charges et suivi de l'exécution), faisant par cette dernière la preuve de sa compétence en cette matière.

Concernant la compétence scénographie muséale, la liste des missions comprendra au minimum une référence d'aménagement intérieur scénographique d'un espace muséal d'une surface nette de minimum 1000 m² (au minimum réception de l'étude obtenue). Cette référence doit appartenir à l'opérateur économique qui sera chargé de la scénographie muséale, faisant par cette dernière la preuve de sa compétence en cette matière.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés**III.2) Conditions liées au marché****III.2.1) Information relative à la profession**

La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:

La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables: L'exécution du service est réservée aux architectes, bureaux d'architecture, association d'architectes, détenteur d'un titre professionnel en Europe.

III.2.2) Conditions particulières d'exécution:**III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché****Section IV: Procédure****IV.1) Description****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure concurrentielle avec négociation

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier

IV.1.5) Informations sur la négociation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: non

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date: 22/04/2020

Heure locale: 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date: 15/09/2020

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois: 6 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires:

[1] Le présent avis de marché est complété par les annexes suivantes:

Annexe 1: formulaire DUME.xml

Annexe 2: Critères de limitation du nombre de candidatures retenues & Contenu du dossier de candidature
Par le biais de l'introduction du formulaire DUME, le candidat déclare sur l'honneur qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016 relative aux marchés publics.

Cette déclaration vaut aussi pour les documents et certificats qui ne sont pas gratuitement accessibles par le pouvoir adjudicateur. Concernant les documents et certificats qui ne sont pas gratuitement accessibles par le pouvoir adjudicateur: les éventuels documents à fournir sont spécifiés dans l'annexe deux du présent avis de marché.

[2] La procédure se déroule en deux temps:

1) Sélection qualitative: sélection de 3 à 5 candidats sur base du dossier de candidature; ces derniers sont invités à remettre offre,

2) Attribution du marché à un des soumissionnaires sur base des offres déposées et de leur défense orale. Les offres seront constituées d'une pré-esquisse rendant compte des propositions fonctionnelles et conceptuelles formulées par les soumissionnaires. Les critères d'attribution sont les suivants:

- qualité du concept, de l'intervention architecturale et du rapport avec le contexte (45 %);
- performance et fonctionnalité (35 %);
- optimisation de l'investissement (15 %) et présentation de l'offre (5 %);

[3] Le Cahier des charges régissant le marché sera envoyé uniquement aux candidats retenus au terme de la sélection qualitative et donc invités à remettre offre, conformément à l'article 65 de la loi du 17.6.2016. Pour information, les documents-types desquels les documents du présent marché s'inspirent sont accessibles sur le guide pratique de la Cellule architecture: www.marchesdarchitecture.be

[4] L'adjudicateur sera assisté dans ses choix par un jury composé de membres tant intérieurs qu'extérieurs à l'adjudicateur. Seront conviés des représentants de l'adjudicateur, de l'urbanisme, mais également des représentants des futurs utilisateurs, de la Cellule architecture, du/des pouvoirs subsidiant(s) le cas échéant ainsi que de minimum 3 experts extérieurs;

[5] Chaque soumissionnaire ayant remis une offre complète et régulière conformément au cahier des charges et l'ayant défendue devant le jury recevra un dédommagement forfaitaire de 14 000 EUR. S'agissant d'un dédommagement, il n'y a pas d'application de la TVA. Pour l'adjudicataire du présent marché, cette somme sera également versée mais ensuite déduite de la première facture qui suit le démarrage des études. La TVA sera alors comptée en sus;

[6] La durée du marché mentionnée au point II.2.7) est susceptible d'être allongée étant donné la nature de ce marché de services. Sa durée peut en effet être impactée par divers facteurs externes (autorisations, procédures...) et est directement dépendante de la durée des travaux. Le marché prend fin, au plus tard, à la réception définitive des travaux;

[7] Pour visiter les lieux, l'accès est organisé aux dates suivantes: le 31 mars (9 heures-12 heures) et le 2 avril (13 heures-17 heures). Cette visite est facultative. Il ne sera répondu à aucune question lors de ces visites. Une séance de questions-réponses sera organisée pour les soumissionnaires après la sélection qualitative.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel: Conseil d'État

Adresse postale: Rue de la science 33

Ville: Bruxelles

Code postal: 1040

Pays: Belgique

Téléphone: +32 22349611

Adresse internet: <http://www.raadvst-consetat.be/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis:

03/03/2020